

# Histoire de la Commanderie

## Du Bailliage...

Le 26 février 1963, sur proposition de Messire Louis Farrer, Grand Maître de la Commanderie des Anysetiers du Roy de l'Anjou, le Grand Conseil de l'Ordre accepte la création du bailliage de Cholet.

**Extrait de la Chronique des Anysetiers n°13 d'Août 1963 :** (déclaration de Louis Farrer lors du congrès de Dijon)

« Monsieur Louis Farrer, Grand Maître de la Commanderie des Anysetiers du Roy de l'Anjou, annonce la création de deux bailliages, l'un à Cholet, l'autre à Saumur, et se propose de jumeler avec d'autres commanderies certaines manifestations pour leur donner plus d'ampleur et de faste. Il invite déjà tous les Anysetiers à assister nombreux à la fête de St Serge en Octobre prochain ».

Le premier bailli sera André Couchot des Forges, géomètre expert foncier qui avait été intronisé en 1961 à Angers par Louis Farrer, en même temps que MM. Georges Prisset, Maire de Cholet, Paul Bouyx, Secrétaire Général de la CCI, et René Decelle, Docteur en pharmacie. L'année précédente, M. Benjamin Chiron, Industriel, avait déjà été intronisé.

Le 6 octobre 1963, lors du VIIème Chapitre Magistral de la Commanderie d'Anjou, qui déroulait ses fastes dans la salle des Gardes du Château de Montsoreau, le bailliage devient officiel par décision du grand Conseil de l'Ordre en date du 26 février 1963

**Extrait de la Chronique des Anysetiers n°15 de Juillet 1964 :**

« A l'issue du banquet gastronomique, au son des trompettes des héraults, le Grand Maître proclama la création de deux nouveaux bailliages à Cholet et à Saumur « par décision du Grand Conseil de l'Ordre en date du 26 février ». En vertu des pouvoirs qui lui étaient conférés, M. Farrer procéda à la nomination des nouveaux chapitres. Ainsi par St Serge, le Maître Couchot des Forges devint Bailli de Cholet, et les Maîtres Chiron et Cour, Echevins... ».

« Au nombre des personnalités de Cholet figuraient MM. J.C. Gourin, sous-Préfet de Cholet, et B. Marceau, ancien député, Conseiller du Commerce Extérieur, Président du Syndicat d'Initiative. »



Lecture par le Grand Maître de la proclamation instituant les Bailliages, au banquet servi dans la salle des Gardes du Château de Montsoreau. De gauche à droite, MM. Trioulet, Dehaène, Farrer (debout), Leseur, Renault.

**Extrait de la Chronique des Anysetiers n°16 de Mai 1965 : C'est le premier Chapitre !**

*« Cet avant dernier samedi de février vit se dérouler une fête de famille : l'un des Echevins de notre bailliage du Choletais, M. Cour, président des Anciens Combattants et président honoraire de la Chambre de Commerce, recevait la rosette de la Légion d'Honneur... Et c'est dans cette même salle de la Chambre de Commerce que, le lendemain matin, nous allions nous regrouper afin de procéder aux intronisations rituelles ».*

Personnalités intronisées Maîtres dans le Bailliage du Choletais :

Mme Simone Ferez, vice-président de société (chaussures),

MM. Marcel Chenuet, négociant (ameublement), président de l'Union des Commerçants de Cholet, administrateur de la Sécurité Sociale, Roger Charles Crétalet, directeur commercial (Sté pétroles), Jean Decré, administrateur de grands magasins, Claude Guérin, directeur de Sté (grains), Daniel Pierre Roger Heuzard, directeur commercial (textiles), Guy Jousse, industriel (confection), Maurice Joyeux, fourreur, André Métairie, industriel (fermetures pour bâtiments), Jean Ollivier, PDG de société (plastiques), Paul Philbert, quincaillier en gros.



**Extrait de la Chronique des Anysetiers n°18 d'Avril 1966 :**

*« Le 21 novembre 1965, à Gennes sur Loire, aux bords blonds du fleuve royal, la Commanderie d'Anjou célèbre son Chapitre Magistral en présence du Professeur Leroux, Grand Maître Mondial de l'Ordre, de Messire Pierre Stephen, Connétable Mondial, et de Messire André Callandreaux, Argentier du Grand Conseil.*

*« ... Puis le Connétable Mondial, M. Stephen, confirmait officiellement Bailli du Choletais M. Benjamin Chiron, anysetier de longue date, ambassadeur du « Mouchoir choletais », personnalité dont la réputation a dépassé les limites de la région. Ces cérémonies de promotion dans l'Ordre terminées, leur succédèrent les intronisations :*

*Mme Marie Baume, propriétaire du restaurant « La Chaumière »*

*MM. Jacques Aubert, secrétaire adjoint de la Chambre de Commerce de Cholet, Georges Cesbron, président de la Biscuiterie St Georges, Gaston Fradeau, secrétaire en chef à la sous-Préfecture de Cholet, Jacques Lambert, attaché de direction à Esso-Standard, Henri Lanièsse, ingénieur, assistant de direction à Esso-Standard de Nantes, Guy Levoyer, notaire, Georges Michelet, dépositaire central de presse, Jules Raveleau, chef de chantier aux Ouvriers Réunis du Bâtiment, secrétaire général de la Fédération Ouest du Folklore de France, Raymond Russon, chef de service (industrie), conseiller municipal, président de la Commission du Tourisme, vice-*



président du Syndicat d'Initiative, Jacques Verger, assistant du Directeur Régional d'Esso-Standard de Nantes.

*Tous, ainsi que le veut le rituel symbolique, prêtèrent serment et dégustèrent quelques gouttes d'élixir avant de recevoir le sautoir aux trois couleurs frappé de l'étoile d'anis ».*

Le début de l'année 1966 va marquer le Bailliage de Cholet avec le décès du Bailli, André Couchot des Forges. Ses obsèques ont eu lieu le 19 janvier au milieu de la foule nombreuse de ses parents et amis. Benjamin Chiron lui succédera comme Bailli et les manifestations vont se multiplier.

**Extrait de la Chronique des Anysetiers n°22 de Juin 1967 :**



*« S'il fallait établir un palmarès des bailliages les plus actifs, nul doute que celui de Cholet serait classé parmi les premiers. Les nombreuses manifestations qu'il organise ou auxquelles il participe témoignent d'une vitalité exemplaire... Par trois fois en moins d'un mois, le bailliage en a donné la preuve. C'était le 31 décembre 1966 un goûter offert aux anciens de Cholet. C'était encore le 19 janvier 1967 le tirage des Rois. C'était enfin le 25 janvier la participation à la Sixième Journée des Grands Rosés d'Anjou... »*

*...Pour célébrer la Fête des Rois, le Chapitre s'est retrouvé au grand complet le 19 janvier à l'hôtel de la Boule d'Or dont le propriétaire est le Maître Pierre Augiron. De nombreuses et charmantes reines furent élues après avoir dégusté une délicieuse galette et les rois, tout aussi nombreux, régnèrent avec bonhomie sur leurs sujets d'un soir : des Anysetiers du Roy, naturellement ».*

**Extrait de la Chronique des Anysetiers n°25 de février 1968 :** (Déclaration au Congrès d'Angoulême en 1967)

*« De nombreuses manifestations sont organisées, déclare le Bailli Benjamin Chiron et il n'est que de lire la Chronique pour s'en rendre compte... M. Chiron émet enfin le vœu de voir son bailliage transformé en Commanderie.*

*M. Roger Couraud, trésorier du bailliage, vient d'être distingué pour ses activités sportives et son action en faveur du sport. Président du patronage choletais « Jeune France » qui regroupe 1200 sportifs, il a en effet reçu la Médaille d'Or de la Fédération Française de Basket Ball ».*

**Extrait de la Chronique des Anysetiers n°26 de Mai 1968 :**

*« En la soirée du samedi 13 janvier, la nuit venue, les Anysetiers, conviés par le Bailli de Cholet, M. Benjamin Chiron, se retrouvaient à l'Hôtel de la Boule d'Or où Mme Augiron, épouse du maître-queux renommé, avait réalisé une belle décoration florale.*

*En toute amitié, il s'agissait de partager la galette des Rois... Alors que l'on apportait sur la table de succulentes galettes briochées décorées d'angélique, truffées de raisins et de fruits confits, M. Couraud donna lectures des préceptes du « bon Anysetier »...*

*Une somme fort appréciable fut recueillie. Le Bailli, dont on connaît l'attachement à la cause des « anciens », chargea les Anysetières et les dames de Anysetiers de se transformer en « Rois Mages modernes » et d'aller partager cet argent entre les différents Foyers de Vieux de Cholet ».*

**Extrait de la Chronique des Anysetiers n°28 d'Avril 1969 :**

*« Après le Noël des Anciens, auquel ils participèrent activement, dans la belle salle de l'ami Augiron, échevin du Bailliage de Cholet, les Maîtres Anysetiers se retrouvaient en toute amitié le samedi 11 janvier pour le partage de la traditionnelle galette des Rois...*

*Dans la gaieté et la bonne humeur, Rois et reines furent couronnées et notre ami Ryno Morel, lauréat des « Jeux Floraux » mis à contribution par ses confrères, récita plusieurs poèmes de sa composition qui s'ajoutèrent encore à l'ambiance.*

*M. Benjamin Chiron, Bailli de Cholet, pouvait indiquer que la journée du 20 avril était retenue pour une cérémonie d'intronisation dans le Bailliage de Cholet, à Saint Florent le Vieil...*

*Le dimanche 19 janvier, les Anysetiers participaient dans la grande salle du Château de Brissac à une intronisation dans l'Ordre des « Fins Gouziers ès Cabernet ». M. Benjamin Chiron et Mme représentèrent le Bailliage de Cholet aux différentes cérémonies ».*